



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE



AGRUMES - KIWI n°6 – 26 SEPTEMBRE 2022

A retenir

Clémentinier :

Cératite : présente dans les vergers.

Cicadelles vertes : en augmentation.

Punaise diabolique : présente dans les vergers.

Pomelo :

Même situation sanitaire que le clémentinier.

Kiwi :

Punaise diabolique : présente dans les vergers.

SOMMAIRE

Clémentinier

Pomelo

Kiwi

Prévisions météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B

Rédactrice : Marie-Vincente RISTORI



Structures partenaires :

CA 2B, LEPA, CAPIC, CANICO, OPAC, Interbio Corse, AREFLEC et exploitants observateurs.

Directeur de publication :

Jean-François SAMMARCELLI
Président de la Chambre d'Agriculture de Corse
Maison de l'Agriculture
Route du stade
20215 VESCOVATO
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.corse.chambres-agriculture.fr>

Crédit photo : CA2B, OPAC



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ÉCOPHYTO.

CLEMENTINIER

• Stade phénologique

Grossissement du fruit (Stade BBCH 79) pour les variétés « communes » et début de coloration (Stade BBCH 81) pour les variétés « précoces ».



• Mouche méditerranéenne des fruits (*Ceratitis capitata*)

Observation : Les captures sont toujours très variables d'une parcelle à l'autre. Ce début de semaine, les captures sont plus faibles que la semaine dernière où on pouvait compter plus de 12 mouches/piège et par jour.

Évaluation du risque : Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque les captures sont comprises entre 5 et 8 mouches par piège et par jour.

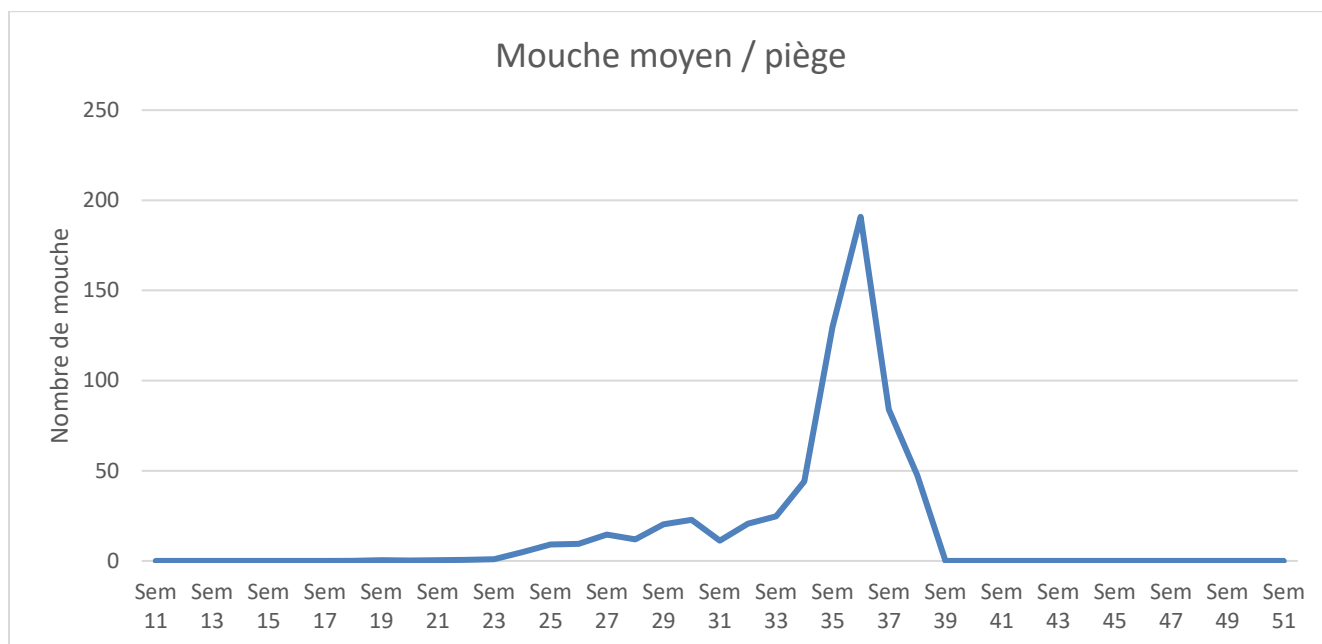


Figure 1 : Nombre de mouches capturées par piège dans le cadre du projet TIS sur la commune de Vescovato (AREFLEC).

Gestion du risque : La mise en place de piège de surveillance est nécessaire pour évaluer la pression dans son verger. Lorsque le seuil de nuisibilité est atteint, il est recommandé de contrôler le nombre de piques sur 100 fruits et d'intervenir si les dégâts dépassent 5%. Des produits de biocontrôle peuvent être utilisés dans la lutte contre les mouches.

- **Cicadelles vertes (*Asymmetrasca decedens* et *Empoasca vitis*)**

Observation : Le nombre de capture est en augmentation dans les parcelles bien que par piège, il y ait très peu d'individus 1 à 3 par plaque engluée. Aucune trace d'oléocellose a été observée sur les fruits.

Évaluation du risque : Il n'existe pas de seuil de nuisibilité mais en installant 3 pièges dans la diagonale de la parcelle, vous pouvez surveiller la progression du bio-agresseur. Si le nombre de captures va en augmentant d'un relevé à l'autre, il est recommandé de contrôler visuellement 100 fruits pour évaluer les dégâts.

Gestion du risque : Des produits de biocontrôle peuvent être utilisés dans la lutte contre les cicadelles vertes

- **Punaise diabolique**

Observations : les punaises sont encore présentes dans les vergers. Le nombre de capture dans les pièges Diablex est en baisse, de 10 à 40 punaises par semaine, *a priori* liée à l'installation des grands pièges englués tout autour des vergers.

Gestion du risque : Il est possible de réaliser des pièges à base de phéromones pour limiter l'infestation.

POMELO

- **Stade phénologique**

Grossissement du fruit

Les organismes nuisibles observés sur clémentinier peuvent être observés sur les pomelos.



KIWI

- **Stade phénologique**

Grossissement du fruit (BBCH 79)








- **Punaise diabolique**

Observations : comme dans les clémentiniers, les punaises sont encore présentes dans les vergers. Le nombre de capture dans les pièges Diablex est en baisse, *a priori* liée à l'installation des grands pièges englués tout autour des vergers.

Gestion du risque : Il est possible de réaliser des pièges à base de phéromones pour diminuer la pression du nuisible.

PREVISIONS METEO (Source Météo France)

	Mardi 27 septembre	Mercredi 28 septembre	Jeudi 29 septembre	Vendredi 30 septembre	Samedi 1 ^{er} octobre	Dimanche 2 octobre	Lundi 3 octobre
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Temps légèrement ensoleillé et venteux	Le temps se couvre et devient localement pluvieux (Sud de l'île).	La pluie s'installe progressivement sur toute la Corse et les températures baissent.		Eclaircies	Retour du beau temps	

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

- **BIODIVERSITE** : La première note nationale " **biodiversité : vers de terre** " a pour objectif de mettre en avant les pratiques agricoles qui permettent de maintenir ou d'améliorer la biodiversité : https://corse.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Corse/077_Inst_Corse/Espace_regional/Agro_Ecologie/Documents/2022_note_nationale_vers_de_terre.pdf

- **PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
 - les macro-organismes ;
 - et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.